



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail -Patrie

MINISTERE DE L'EAU ET DE
L'ENERGIE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE
LA MAITRISE DE L'ENERGIE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF WATER RESOURCES
AND ENERGY

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF RENEWABLE ENERGY
AND ENERGY MANAGEMENT

**ATELIER DE VALIDATION DU PROJET DE LOI SUR LES ENERGIES
RENOUVELABLES ET DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LE DEVELOPPEMENT
DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LA MAITRISE DE L'ENERGIE**

YAOUNDE, MINEE, DU 26 AU 28 NOVEMBRE 2014

TERMES DE REFERENCES

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La stratégie de croissance et l'emploi

La démarche stratégique du sous-secteur de l'eau et de l'énergie s'inscrit dans la vision prospective nationale représentée par la Vision 2035 qui consiste à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Le DSCE qui décline la première phase de cette vision axe la stratégie de croissance sur :

- le développement des infrastructures : densification du réseau de télécommunications, densification du réseau ferré, construction de nouvelles routes bitumées ainsi que la construction de nouveaux ports à Kribi et Limbé, etc. ;
- la modernisation de l'appareil de production : modernisation de la production agricole, promotion de l'industrie extractive et minière, développement des agro-industries, etc.
- le développement humain à travers l'éducation, la santé, la promotion du genre, la protection sociale et la solidarité nationale ;



- l'intégration régionale et la diversification des échanges commerciaux ;
- le financement à travers la mise en place de politiques de plus en plus incitatives pour les investissements.

La stratégie de l'emploi quant à elle repose sur trois axes principaux, à savoir :

- l'accroissement de l'offre d'emplois à travers entre autres le développement des PME et la migration du secteur informel vers le secteur formel ;
- la mise en adéquation de la demande d'emplois avec notamment le développement des secteurs porteurs ;
- et l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi.

L'amélioration de l'offre et de l'accès à l'énergie dans la stratégie du Sous-Secteur Eau et Energie

Pour soutenir la réalisation de ces deux stratégies, le Ministère de l'Eau et de l'Energie a défini deux programmes qui cadrent son intervention en matière d'énergie, d'une part le programme d'amélioration de l'offre d'énergie et d'autre part le programme d'amélioration de l'accès à l'énergie. Il s'agit à travers ces deux programmes :

- d'assurer une fourniture énergétique suffisante, efficace, fiable et propre ;
- de développer et de garantir l'accès aux services énergétiques modernes sur le long terme ;
- de faire de l'énergie un atout de l'industrie camerounaise dans la compétition industrielle mondiale.

Pour atteindre ces objectifs, le Cameroun compte sur son fort potentiel hydroélectrique, d'où l'important programme de construction de nouvelles infrastructures qui se décline dans le Plan de développement du secteur de l'électricité à l'horizon 2035. Le coût des réalisations y afférent se chiffre selon différents scénarios entre 5000 Milliards et 10000 Milliards de FCFA. Il reste cependant à prendre en compte deux aspects :

- le développement de grandes infrastructures privilégie une production centralisée qui ne permet pas toujours de résorber le déficit d'accès pour les zones non connectées au réseau soit du fait de l'éloignement des centres de production, soit du fait de la faible demande : c'est le cas notamment de milliers de localités qui en zone rurale n'ont toujours pas accès à l'énergie électrique ;
- par ailleurs de tels investissements exigent que soient parallèlement mis en place des politiques d'efficacité énergétique, des projets d'économie d'énergie ou d'utilisation rationnelle d'énergie qui éviteront le gaspillage des ressources en permettant d'en tirer le juste bénéfice tout en réduisant l'impact sur l'environnement en général et contribuer en particulier à la lutte contre le réchauffement climatique. Ce, dans un contexte où le dernier volet du 5^{ème} rapport du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC), paru le 2 novembre 2014, affirme que les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont atteint les niveaux les plus élevés "depuis 800



000 ans", et, ne laisse planer aucun doute sur l'origine humaine de ce fléau et la solution que constitue le déploiement massif des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour y palier.

Outre les besoins en énergie électrique, il faut également noter l'insuffisance en matière d'accès aux produits pétroliers. L'accès à ces différents produits est tributaire d'une subvention dont le coût moyen est estimé à 400 Milliards de FCFA chaque année. L'accès au gaz domestique reste notamment insuffisant, d'une part à cause de l'insuffisance de l'offre, d'autre part à cause du prix qui reste prohibitif pour de nombreux ménages malgré la subvention (186 Milliards par an). Le pétrole lampant, n'est guère plus accessible, même s'il reste la principale source pour les besoins en éclairage dans les zones rurales. D'où la pression qui est exercé sur le bois-énergie, qui s'avère être pour ces nombreuses populations, la source d'énergie la plus accessible. Le bilan énergétique du Cameroun (2010) montre d'ailleurs que 70% des besoins énergétiques restent satisfaits par le bois-énergie. Le marché y afférent est estimé selon une récente étude dans le secteur non-résidentiel à 714 milliards/an, mais essentiellement informel, les effets escomptés sur le marché de l'emploi restent marginaux tandis que les impacts sur l'environnement s'avèrent négatifs.

De la nécessité de développer les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie

D'où la nécessité de développer les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. Le potentiel est abondant, des technologies nouvelles existent, de même que des possibilités de développement de nouveaux marchés et des perspectives réelles pour le marché de l'emploi. Le Gouvernement camerounais, à travers le Ministère de l'Eau et de l'Energie, entend donc d'une part mettre à profit cet important potentiel pour l'amélioration de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation ; d'autre part développer la maîtrise de l'énergie par la promotion et le développement de la sobriété énergétique, l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'efficacité énergétique.

Sur le plan institutionnel, cette volonté politique a été concrétisée par le décret N°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie, qui consacre la création d'une Direction des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie chargée de :

- la conception, la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies du domaine des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, en liaison avec les administrations et les organismes concernés ;
- la prospection et l'inventaire des ressources d'énergies renouvelables ;
- la recherche appliquée et du transfert des technologies dans le domaine des énergies renouvelables, en liaison avec les administrations et les organismes concernés ;
- la promotion, la valorisation et la vulgarisation des énergies renouvelables ;
- la promotion des économies d'énergie et des substitutions inter-énergies ;
- la mise en place et la promotion du système d'information sur l'énergie ;
- la définition et le suivi des actions à mener en vue de prendre en compte la gestion des implications environnementales dans tous les grands projets



relevant du domaine de l'énergie, en liaison avec le Ministère en charge de l'environnement et les administrations concernées ;

- l'application des mesures de sécurité dans les installations de production et d'utilisation des énergies renouvelables.

Reste cependant à définir d'une part une feuille de route qui permette de donner une véritable lisibilité, une vision claire, en matière de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie, d'autre part à mettre sur pied un cadre légal et réglementaire qui permette de soutenir le déploiement des activités en cours. C'est à cet effet que la Direction des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie a entrepris du 23 octobre au 14 novembre 2014, des concertations avec l'ensemble des acteurs concernés en vue de :

- faire un état des lieux dans le domaine des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie ;
- collecter des données préliminaires indispensables à la planification des activités de développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie ;
- prendre en compte les besoins énergétiques et les problèmes posés par l'ensemble des acteurs institutionnels ;
- élaborer une feuille de route qui s'harmonise avec celui des structures parallèles et les orientations stratégiques du DSCE.

OBJECTIFS

Organisé de concert avec [l'Association Carré Géo & Environnement](#) et la [Fondation Friedrich Ebert Stiftung](#), cet atelier qui va regrouper une cinquantaine d'experts multisectoriel vise à valider les recommandations issues de ces différentes concertations.

Plus spécifiquement, il s'agira :

- d'adopter, en concertation avec tous les acteurs, une feuille de route pour le développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie ;
- de valider le projet de loi sur les énergies renouvelables.

RESULTATS ATTENDUS

- les recommandations des concertations préliminaires sont présentées, discutées, validées et finalisées ;
- une feuille de route pour le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie est adoptée ;
- un projet de loi sur les énergies renouvelables est validé.

METHODOLOGIE ET CONTENU

La préparation du séminaire-atelier sera assurée par un Secrétariat technique conjoint CARRE GEO & ENVIRONNEMENT – DERME (Direction des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie)



La présidence du séminaire-atelier sera assurée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

La modération des travaux sera assurée par [l'Association Carré Géo & Environnement](#).

Les travaux se dérouleront en plusieurs séquences :

- des exposés introductifs suivis des questions d'informations et/ou des commentaires sur les présentations ;
- des travaux en atelier autour de modules bien précises ;
- des travaux en plénière servant de cadre de restitution des principales conclusions des travaux en atelier.
- Au besoin, un communiqué final sera élaboré et adopté par l'ensemble des participants.

Quatre modules constitueront les travaux en atelier et auront des termes de références spécifiques :

- Enjeu des énergies renouvelables dans la stratégie de croissance et de l'emploi
- Maîtrise de l'énergie dans une perspective d'amélioration de l'offre et de l'accès à l'énergie ;
- Stratégies et appui au développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie ;
- Cadre légal et réglementaire des énergies renouvelables.

LIEU, PARTICIPANTS ET MODE DE SELECTION

Le séminaire-atelier se déroulera du 26 au 28 novembre 2014 dans la salle des conférences du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé

Il regroupera une cinquantaine d'experts issus de différents secteurs du public et du privé, des organisations de la société civile, des partenaires au développement et des bailleurs de fonds, ainsi qu'il suit :

Energie	MINEE, EDC, ARSEL, AER, ENEO, KPDC, HYDROMEKIN,
Economie, finance, et planification	MINEPAT, MINFI, MINDCAF, MINCOMMERCE, API, CARPA,
Décentralisation et développement local	MINATD, PNDP, FEICOM
Environnement et gestion des déchets	MINFOF, MINEPDED, MINADER, HYSACAM
Formation et recherche	MINEFOP, MINRESI, IRGM
Services de base	MINEDUB, MINESEC, MINPROFF, MINSANTE
Infrastructures	MINTP, MINH DU, MINMIDT, MINCOM, CAMTEL,



Normalisation	ANOR,
Opérateurs économiques	GICAM, MECAM, AFRILAND FIRST BANK, CCA, ORANGE, MTN, NEXTTEL, HUAWEI, SGBC, BICEC
OSC	ASSOCIATION CARRE GEO & ENVIRONNEMENT, GVC, REPAR
Baillleurs partenaires développement	et au FRIEDRICH EBERT, SNV, GIZ, KOICA, JICA, NDRC, BAD, BM, AFD, PNUD, BDEAC, BID, MTN FOUNDATION

Après notification et invitation, du Ministre de l'Eau et de l'Energie, à participer au séminaire, les experts seront désignés par les administrations ou organismes qu'ils représentent.

Liste des abréviations :

MINEE : Ministère de l'Eau et l'Energie ;
 MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
 MINFI : Ministère des Finances ;
 MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;
 MINMAP : Ministère des Marchés Publics ;
 MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
 MINEPIA : Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ;
 MINESUP : Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
 MINRESI : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
 MINEDUB : Ministère de l'Education de Base ;
 MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaires ;
 MINSANTE : Ministère de la Santé ;
 MINPROFF : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ;
 MINAS : Ministère des Affaires Sociales ;
 MINFOF : Ministère des Forêts et de la Faune ;
 MINEPDED : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ;
 MINH DU : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ;
 MINPMEESA : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et l'Artisanat ;
 MINDCAF : Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
 MINT : Ministère des Transports ;
 MINTP : Ministère des Travaux Publics ;
 MINMIDT : Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;
 MINCOMMERCE : Ministère du Commerce ;
 MINTOUL : Ministère du Tourisme et des Loisirs ;
 MINPOSTEL : Ministère des Postes et Télécommunications ;



MINCOM : Ministère de la Communication ;
CCA : Crédit Communautaire d'Afrique ;
GVC : Global Village Cameroon
HYSACAM : Hygiène et Salubrité du Cameroun
ARSEL : Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;
AER : Agence d'Electrification Rurale ;
EDC : Electricity Development Corporation ;
ANOR : Agence Nationale de Normalisation ;
API : Agence de Promotion des Investissements ;
CARPA : Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat ;
FEICOM : Fonds d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;
PNDP : Programme National de Développement Participatif ;
CVUC : Communes et Villes Unies du Cameroun ;
IPAVIC : Interprofession Avicole du Cameroun
ARMP : Agence de Régulation des Marchés Publics ;
ONIGC : Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
ONIGE : Ordre National des Ingénieurs de Génie Electrique ;
MIPROMALO : Mission de Promotion des Matériaux Locaux ;
MECAM : Mouvement des Entrepreneurs du Cameroun ;
GICAM : Groupement Interpatronal du Cameroun ;
ENE0 : Energy of Cameroon ;
KPDC : Kribi Power Development Corporation ;
DPDC : Dibamba Power Development Corporation ;
SONARA : Société Nationale de Raffinage ;
SCDP : Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers ;
CAMTEL : Cameroon Telecommunications ;
IRGM : Institut de Recherches Géologiques et Minières ;
INC : Institut National de la Cartographie ;
ENSP : Ecole Nationale Supérieure Polytechnique ;
FS/Uyl : Faculté des Sciences de l'Université de Yaoundé I



PRESENTATION DES DIFFERENTS MODULES

N°	Modules	Sous-thèmes
1	Enjeu des énergies renouvelables dans la stratégie de croissance et de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Electrification rurale ; - Accès à l'eau ; - Promotion des services énergétiques modernes pour la cuisson - Education et santé ; - Promotion de la femme ; - Télécommunications - Modernisation de l'appareil de production - Développement des PME
2	Maîtrise de l'énergie dans une perspective d'amélioration de l'offre et de l'accès à l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Administrations publiques, - Transports, bâtiments et travaux publics, - Infrastructures énergétiques, - Secteur résidentiel - Secteur industriel et tertiaire
3	Stratégies et appui au développement des énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> - Politiques et stratégies - Moyens humains et logistiques - Formation, recherche et développement - Mécanismes de financement
4	Cadre légal et réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> - Définitions - Enjeux des énergies renouvelables en vue de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 - Electricité de source renouvelable (raccordement, tarification) - Bois-énergie et autres formes d'énergies renouvelables - Dispositif institutionnel et mesures incitatives (taxation, mesures douanières, subventions)

AGENDA

26 novembre 2014

08 : 30 - 09 : 30	Arrivée/inscription des participants
09 : 30 - 10 : 00	Allocutions de bienvenue et ouverture de l'atelier
10 : 00 - 10 : 15	Photo de groupe et pause-café
10 : 15 - 11 : 15	Exposés et présentations module 1
11 : 15 - 12 : 30	Echanges et discussions
12 : 30 - 13 : 30	Suite exposés et présentations module 1
13 : 30 - 14 : 30	Echanges et discussions
14 : 30 - 15 : 30	Pause - Déjeuner
15 : 30 - 16 : 30	Travaux en atelier
16 : 30 - 17 : 30	Restitution et recommandations



17 : 30 - 18 : 00 Pause - Café

FIN JOUR 1

27 novembre 2014

08 : 00 - 08 : 30 Installation

08 : 30 - 09 : 00 Compte-rendu jour 1

09 : 00 - 09 : 30 Pause -café

09 : 30 - 10 : 15 Exposés et présentations module 2

10 : 15 - 11 : 15 Echanges et discussions

11 : 15 - 12 : 00 Suite exposés et présentations module 2

12 : 00 - 12 : 45 Echanges et discussions

12 : 45 - 13 : 30 Exposés et présentations module 3

13 : 30 - 14 : 30 Echanges et discussions

14 : 30 - 15 : 30 Pause - Déjeuner

15 : 30 - 16 : 30 Travaux en atelier

16 : 30 - 17 : 30 Restitution et recommandations

17 : 30 - 18 : 00 Pause - Café

FIN JOUR 2

28 novembre 2014

08 : 00 - 08 : 30 Installation

08 : 30 - 09 : 00 Compte-rendu jour 2

09 : 00 - 09 : 30 Pause -café

09 : 30 - 10 : 15 Exposés et présentations module 4

10 : 15 - 11 : 15 Echanges et discussions

11 : 15 - 12 : 00 Suite exposés et présentations module 4

12 : 00 - 13 : 30 Echanges et discussions

13 : 30 - 14 : 30 Travaux en atelier

14 : 30 - 15 : 30 Pause - Déjeuner

15 : 30 - 16 : 30 Restitution et recommandations

16 : 30 - 17 : 30 Validation du projet de loi et Adoption de la feuille de route

17 : 30 - 18 : 00 Pause -café

FIN JOUR 3